



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL SYNDICAL

La Roche sur Yon le 20 septembre 2023

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP**, réuni à La Roche sur Yon les 19 et 20 septembre 2023 a débattu de la situation générale et de celle de la DGFIP.

Après la publication progressive des décrets d'application durant l'été, ce mois de septembre voit, contre la très large majorité des salariés et des citoyens et malgré des mobilisations historiques, la mise en application de la réforme des retraites qui reste brutale, injuste et inefficace. La page n'est pas tournée et le Conseil Syndical **appelle les agentes et les agents à s'inscrire le 13 octobre prochain dans les actions et mobilisations organisées localement contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes** à l'appel de l'intersyndicale confédérale.

Alors que va s'engager la discussion du **projet de loi de finances pour 2024**, le Conseil Syndical rappelle que **la DGFIP paye depuis des années au prix fort la politique continue de suppressions d'emplois dans la fonction publique et appelle les parlementaires à rompre définitivement avec cette logique qui dégrade les conditions de travail des personnels et remet en cause chaque jour davantage l'exercice quotidien des missions**. La suppression du tiers des effectifs en 25 ans a créé une dette en emplois bien réelle malgré les réflexions pour tenter d'effacer la vacance d'emplois.

Après la campagne catastrophique GMBI et les émeutes de l'été où ils ont été directement pris pour cible, les agents sont exténués, lassés, démotivés comme en témoignent les résultats préoccupants de la dernière vague de l'observatoire interne. **Les agentes et les agents des finances publiques en ont plus que jamais marre d'être exemplaires !**

Avec les personnels, plusieurs mois après le drame de Bullecourt, **F.O.-DGFIP** entend voir **concrètement traduits dans les textes les engagements ministériels en matière de sécurité des personnels** et que les améliorations attendues par les agentes et les agents soient mises en œuvre sans délai et sans buter sur de prétendues contraintes budgétaires.

Les organisations syndicales représentatives ont enfin obtenu l'ouverture de **négociations sur l'évolution du régime indemnitaire de la DGFIP**. Deux ans après l'engagement pris par le Directeur Général en octobre 2021, **il y a désormais urgence !**

Toujours au rendez-vous malgré l'accumulation permanente de réformes, **les personnels de la DGFIP attendent désormais que la reconnaissance de leur engagement, de leur investissement, de leur technicité et de leur attachement sans faille au service public dépasse les discours** et les remerciements de tribune.

Au delà de l'**indispensable augmentation de la valeur du point d'indice**, de son **indexation sur l'inflation** et la **révision des grilles** qui relèvent des discussions au niveau fonction publique, **F.O.-DGFIP** mettra tout en œuvre pour obtenir des avancées significatives qui profitent à l'ensemble des personnels.

Dans cette perspective, **F.O.-DGFIP** se donne pour **priorité de défendre une augmentation pérenne du régime indemnitaire au bénéfice de tous les agents de la DGFIP et l'abondement des promotions**.

Cette négociation ne se fera pas sans les personnels. C'est pourquoi le Conseil syndical les invite à **signer massivement la pétition intersyndicale**, à soutenir les organisations syndicales représentatives par tous les moyens et à prendre enfin véritablement conscience que **nous sommes la DGFIP !**